



Transport de personne par autocar Renouvellement du regroupement d'achats

Québec, le 28 février 2020 – La Direction générale des services en gestion contractuelle (DGSGC) du Centre de services partagés du Québec informe sa clientèle qu'elle a procédé au renouvellement du regroupement d'achats *Transport de personnes par autocar*. Le nouveau contrat sera en vigueur du 1^{er} mars 2020 au 28 février 2022 et sera exécuté par Autocar Orléans Express inc.

Ce regroupement d'achats permet l'acquisition de billets de transport par autocar en bénéficiant d'escomptes selon les modalités suivantes :

- Aller simple : 32 % sur le tarif régulier FLEX pour adulte;
- Aller-retour : 18 % sur le tarif régulier FLEX pour adulte en plus du rabais de 20 % déjà appliqué à l'achat d'un titre aller-retour.

Il permet également l'achat de billets à prix promotionnels (PROMO).

L'ensemble des modalités d'achat applicables sont disponibles sur le [Portail d'approvisionnement](#), en cliquant sur le bouton « Accéder au catalogue », menu « Produits et services », catégorie « Transport et hébergement », sous le nom « Transport des personnes par autocar ».

Pour toute information, veuillez communiquer avec le personnel du service à la clientèle de la DGSGC au 418 643-5438 ou, sans frais, au 1 888 588-5438, ou encore par courriel à ser.clientele@cspq.gouv.qc.ca.